

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 65=85 (1919)

Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung.

Organ der schweizerischen Armee.

LXV. Jahrgang. Der Schweizerischen Militärzeitschrift LXXXV. Jahrgang.

Nr. 9

Basel, 1. März

1919

Erscheint wöchentlich. — Preis halbjährlich Fr. 7.—; durch die Post Fr. 7.20. — Bestellungen direkt an Benno Schwabe & Co., Verlagsbuchhandlung in Basel. — Im Auslande nehmen alle Postbureaux und Buchhandlungen Bestellungen an. — Inserate 50 Cts. die ein-spaltige Petitzeile. — Nachdruck nur mit ausführlicher Quellenangabe gestattet.
Redaktion: Oberst-Korpskommandant Eduard Wildholz in Bern.

Inhalt: Quelques Idées sur les nécessités de notre Armée. — Zur Frage des Präzisionsschusses. — „Mensch und Maschine.“ — Zur Kritik der Soldatenerziehung. — Bücherbesprechungen.

Quelques Idées sur les nécessités de notre Armée.

Herr Oberst Ch. Sarasin, dessen 1917 in Nr. 43 veröffentlichte Studie die gebührende Beachtung gefunden hat, stellt der Redaktion nachstehende neue, in der „Revue Militaire Suisse“ erscheinende Arbeit zur Verfügung.

Die deutsch-schweizerischen Offiziere werden ohne Zweifel den tiefgründigen, ernstesten Darlegungen ihres westschweizerischen Kameraden lebhaftes Interesse entgegenbringen. — Sie sind ein wertvoller Beitrag zur großen Arbeit an die wir jetzt gehen müssen.

Ich sehe von der Uebersetzung ab, weil damit nur die Frische und Kraft des Ausdrucks geschädigt würde. *Wildholz.*

L'ère dans laquelle nous entrons, va, sans aucun doute être critique pour notre armée et il est nécessaire que tous ceux qui croient en nos institutions militaires en soient absolument conscients.

Il est à peine besoin de signaler les attaques que va subir notre armée de la part de ceux qui voient en elle un instrument essentiel de l'ordre, dont ils ne veulent pas. Ces attaques ne seront certainement pas les plus dangereuses; elles sont moins à redouter que celles qui nous viendront de milieux très bien intentionnés, animés d'un idéal de paix et de justice universelles, qui, ne voulant plus envisager la possibilité de luttes sanglantes, considéreront le temps et l'argent employés à faire de nos jeunes gens des soldats non seulement comme perdus, mais comme consacrés à un but mauvais. Mais le plus grand danger que courent encore nos institutions militaires réside dans l'esprit qui anime nos jeunes générations, spécialement dans les centres urbains. Nos jeunes gens ont de leurs devoirs militaires une conception toute différente de ce qu'était la nôtre; en partie ils fondent leurs théories antimilitaristes sur des mobiles, dont nous ne contestons pas l'idéalisme. Mais, nous qui avons acquis maintenant une certaine expérience, nous avons le droit et le devoir de dire à ces tout nouveaux venus dans la vie publique, qu'il y a dans leur attitude beaucoup d'ingratitude, d'inconscience et de présomption et que ce qui les rebute le plus dans la vie militaire c'est l'obligation de recon-

naître une autorité et d'accepter un devoir qu'on ne choisit pas.

Il est clair que si l'humanité était parfaite, si l'altruisme remplaçait partout l'égoïsme dans les rapports entre les hommes, toute force armée deviendrait un non-sens. Mais il est tout aussi évident que nous sommes, malgré tous les beaux discours consacrés à la société des nations, à cent lieues de cet idéal-là et que tout état qui ne veut pas se condamner au suicide doit se prémunir contre les multiples conflits qui peuvent surgir au dedans comme au dehors, en instituant une force sur laquelle il puisse compter à l'heure de danger.

Dans un pays démocratique comme le nôtre il est impossible, à mon avis, de concevoir le devoir civique sans le devoir militaire. Notre peuple qui veut être libre et développer son activité dans l'ordre et la tranquillité doit entretenir une armée, qui seule peut lui assurer cet ordre, cette liberté et cette tranquillité et il doit former cette armée de tous ses fils valides.

Plaçons nous donc résolument au point de vue du maintien dans l'avenir du service obligatoire tel qu'il était dans le passé.

Mais nous devons aller plus loin: si nous voulons une armée, nous devons la vouloir apte à remplir son devoir, prête au combat, c'est-à-dire bien commandée, bien instruite, bien armée et équipée; nous devons nous interdire dans ce domaine toute économie mal placée et ne pas retomber dans les fautes si graves qui ont été commises avant la guerre et qui nous auraient été fatales, si nous avions été engagés d'emblée dans la lutte.

Si nos autorités politiques estiment devoir réduire notre budget militaire, elles n'ont, à mon avis, qu'une manière de procéder, celle qui consisterait à réduire les effectifs de nos troupes de première ligne. Cette réduction n'aurait, je crois, aucun inconvénient, au moins dans l'infanterie; elle résulterait simplement d'une plus grande sévérité de nos commissions de recrutement et de revision; elle consisterait donc à éliminer de nos bataillons tous les éléments de moindre valeur, dont il y a encore beaucoup trop dans nos troupes et qui ne représentent pour celles-ci qu'un impedimentum.

Le nombre des hommes disponibles étant réduit, on arriverait tout naturellement à une diminution